

LETTRE D'INFORMATION

Bureau Régional

Délégué:
Bruno MATHIEU (ML Nord Isère)
Délégué adjoint :
Pierre NUGUES (ML St Etienne)
Membres:
Isabelle BARNABE (ML du Forez)
Jean-François ABBES (ML Lyon)
Michel FRANCOIS (ML Roanne)
Isabelle ROQUIER (ML Lyon)
Samir BENADA (ML Drôme des Collines-
Royans -Vercors)
Didier COMBIER (ACI Rhône Insertion
Environnement)

1. Au National

Mutuelle de branche :

La généralisation de la couverture santé est prévue au 1^{er} janvier 2016. Le Synami a pris part à la négociation de la mutuelle avec un mot d'ordre : une mutuelle de qualité ! Après plusieurs mois de discussions, les partenaires sociaux sont tombés d'accord pour couvrir les salariés sur une **base 2 : « Isolé » (49.14€/mois) et « Famille » (89.09€/mois) avec une prise en charge de l'employeur à hauteur de 24,57€ dans les 2 cas.** Pour tout savoir, cliquer ici : <http://synami-cfdt.fr/spip.php?article527>

n°14

Juillet

2015

2. Vie en Région

Journée d'information syndicale Prévention des risques Psychosociaux :

Le 9 juin, dans les locaux de l'Union Départementale CFDT du Rhône, s'est tenu la journée d'information syndicale autour de la question de la souffrance au travail. Cette journée est une étape dans la lutte que mène le Synami pour la prise en compte de cette problématique par nos employeurs sur Rhône-Alpes. ARAVIS, l'URI CFDT, HUMANIS et le Synami sont intervenus auprès de **90 salariés Rhônalpins.**



2/3 des participants n'étaient pas syndiqués à la CFDT ce qui prouve bien que cette thématique ne concerne pas que le Synami mais bien l'ensemble des acteurs du réseau. Chargés d'accueils, conseillers, secrétaires, salariés d'ACI...étaient présents car il s'agit visiblement d'une préoccupation partagée.

Des jeunes en bas des marches d'escalier....



Intervention attendue de J.P. Camain sur le guide Synami souffrance au travail.



Les contenus des interventions ont permis un échange riche avec la salle. Cela a surtout permis aux participants de prendre conscience que d'autres structures et collègues étaient concernés et que la meilleure des réponses face aux RPS, c'est le collectif !

En moins de 2 mois, 9% des salariés rhônalpins se sont mobilisés autour de cette problématique, il serait temps que nos employeurs en fassent de même... Il est prévu que le Bureau Régional Synami rencontre la présidente de l'URML, Marylène FIARD, au second semestre 2015. Nous redemanderons la mise en place de la formation « Souffrance au travail » en Rhône Alpes comme cela est déjà le cas dans 13 régions.

3. Dans les structures

ML St Etienne : Des arrêts de travail réguliers des collègues qui ne sont pas remplacés. Quelle organisation proposée pour les salariés qui restent ?

ML Roanne : Arrivée du nouveau directeur, Mr Jean Marc DETOUR à compter du 1^{er} juillet 2015.

ML du Forez : Cette Mission locale est toujours en carence de DP depuis 4 mois ce qui est une première depuis la mise en place d'élection de délégués du personnel dans la structure.

ML Nord Isère : Suite à la démission du président de la MLNI, Mr COTTAZ Bernard, Mr REVEYRAND Gérald est élu à la présidence de la Mission Locale.

4. Bureau Régional.

Le saviez-vous ? L'UNML a organisé son AG le 9 juillet dans la commune de Vaulx en Velin. Curieusement, l'information n'est pas passée dans les structures. Bruno MATHIEU, Délégué Régional, a représenté le Synami lors de cette journée. Une table ronde était organisée notamment sur la participation des jeunes dans les ML. Des jeunes du collectif « Arrêtez de nous mettre dans vos cases ! » étaient présents. Tout le monde est d'accord pour dire que ces initiatives de jeunes sont vraiment très intéressantes. Mais lorsqu'on regarde les chiffres : seulement 2% des ML sont dans cette dynamique d'accompagnement des jeunes ! Le Synami rappelle qu'une ML a la fonction d'observatoire de la jeunesse sur son territoire et que cela fait partie intégrante de sa mission d'être à l'initiative de projets avec les jeunes. Sauf qu'aujourd'hui, la réalité est que les ML sont des prestataires de dispositifs et n'ont ni les moyens ni le temps d'accomplir ce rôle. L'URML a décliné dans ses axes stratégiques 2015-2017 une volonté de travailler sur cette thématique. Le Synami demandera d'être associé à cette réflexion.

5. Info technique.

Il fait chaud dans le réseau..... Si dans votre structure, les locaux atteignent la température de 33°, un droit de retrait est possible. Info de l'INRS : <http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=ED%20931>

*Bonne vacances à tous !
L'équipe régionale Synami*